



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

volailles

Question écrite n° 84593

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les mesures qui pourraient être prises à l'encontre des volailles en cas de grippe aviaire. En effet, d'après un rapport de l'ONU (FAO), il existe en France une soixantaine de races rares de volailles créées très anciennement et qui représentent un patrimoine vivant, culturel, génétique et historique irremplaçable. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle compte prendre afin d'assurer la préservation de cette biodiversité. - Question transmise à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Texte de la réponse

La question concerne les mesures prises par les pouvoirs publics en vue d'assurer la préservation du patrimoine génétique des volailles, dans un contexte marqué par la présence d'une souche hautement pathogène du virus de l'influenza aviaire sur le continent européen. Cette épizootie pourrait mettre en péril certaines races rares et anciennes. Les mesures correspondantes reposent sur la cryobanque nationale. Ce centre de ressources biologiques, dont le site primaire est localisé à Maisons-Alfort, assure la conservation ex situ sur le très long terme du matériel génétique d'animaux d'élevage. Par mesure de précaution, pour l'année 2006, une enveloppe spéciale a été attribuée par le ministère de l'agriculture et de la pêche pour la conservation de quelques lignées avicoles particulièrement menacées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84593

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2006, page 835

Réponse publiée le : 18 avril 2006, page 4162